

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

021-451638902-20240328-DEL_2024_001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024
Publication : 04/04/2024

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier
Local des Collectivités de Côte-d'Or

Séance du jeudi 28 mars 2024

Président : Monsieur Rémi DETANG
Secrétaire de séance : Madame Céline TONOT

Convocation envoyée le 21/03/2024

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 15
Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents participant au vote : 6
Nombre de procuration : 4

SCRUTIN :

POUR : 10

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres Présents :

M. Nicolas BOURNY
M. Rémi DETANG
M. Jean-François DODET
M. Dominique GRIMPRET
Mme Danielle JUBAN
Mme Céline TONOT

Membres Absents :

M. Philippe BELLEVILLE (pouvoir à M. Jean-François DODET)
M. Patrick CHAPUIS
M. Thierry FALCONNET
M. Jean-Claude GIRARD

Mme Dominique MARTIN-GENDRE (pouvoir à Mme Danielle Juban)
Mme Lydie PFANDER-MENY
M. Pierre PRIBETICH (pouvoir à Mme Céline Tonot)
M. François REBSAMEN (pouvoir à M. Rémi Détang)
M. Guillaume RUET

OBJET : AFFAIRES GENERALES

Délégation d'attribution du Conseil d'Administration à la Directrice – Rapport des délégations

Il est rappelé que par délibération du 22 décembre 2020, le Conseil d'Administration a décidé, conformément aux dispositions légales, de déléguer à la Directrice l'exercice des droits de priorité et de préemption, dont l'EPFL est titulaire ou délégataire.

Il doit être rendu compte de l'exercice de cette délégation lors de chaque séance du Conseil d'Administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Après en avoir délibéré

DECIDE

- **de prendre acte** des décisions prises par la Directrice de l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par délibération du Conseil d'Administration du 22 décembre 2020, telles que listées en annexe.

Signature numérique le 29/03/2024
de Céline TONOT
Secrétaire de séance



Signature numérique le 02/04/2024
de Rémi DETANG
Président de l'EPFL



**Arrêtés d'exercice du droit préemption urbain,
intervenues dans le cadre de la délégation à la Directrice**

- Terrain à usage de jardin situé 40 avenue du Mont Blanc à Dijon - Arrêté du 26 décembre 2023 - pour un montant de 10 000 € - conforme à l'évaluation des Domaines
- Bâtiment à usage d'entrepôt situé 3 rue Jean Poncelet à Dijon - Arrêté du 10 janvier 2024 - pour un montant de 361 000 € - conforme à l'évaluation des domaines
- Propriété bâtie située 8 route d'Ahuy à Dijon - Arrêté du 1^{er} février 2024 - pour un montant de 450 000 € - conforme à l'évaluation des domaines
- Ensemble immobilier à usage commercial et professionnel situé 6 rue Gay Lussac à Chenôve - Arrêté du 28 février 2024 - pour un montant de 420 000 € - conforme à l'évaluation des domaines

**Arrêté d'exercice du droit de priorité,
intervenue dans le cadre de la délégation à la Directrice**

- Deux parcelles de terrain situées lieudit « au Devant de la Glaire » à Plombières-lès-Dijon - Arrêté du 22 février 2024 - pour un montant de 215 000 €

**Arrêtés de placements de trésorerie,
intervenues dans le cadre de la délégation à la Directrice**

- Arrêté n°2023-008 du 18 décembre 2023 - Montant 525 000 €
- Arrêté n°2023-009 du 18 décembre 2023 - Montant 608 000 €
- Arrêté n°2024-002 du 19 janvier 2024 - Montant 500 000 €
- Arrêté n°2024-004 du 06 février 2024 - Montant 400 000 €
- Arrêté n°2024-005 du 08 février 2024 - Montant 420 000 €
- Arrêté n°2024-006 du 14 février 2024 - Montant 330 000 €
- Arrêté n°2024-009 du 05 mars 2024 - Montant 232 000 €
- Arrêté n°2024-010 du 05 mars 2024 - Montant 213 000 €
- Arrêté n°2024-011 du 05 mars 2024 - Montant 171 000 €
- Arrêté n°2024-012 du 05 mars 2024 - Montant 552 000 €

- Arrêté n°2024-013 du 05 mars 2024 – Montant 162 000 €
- Arrêté n°2024-014 du 05 mars 2024 – Montant 465 000 €
- Arrêté n°2024-015 du 05 mars 2024 – Montant 474 000 €